

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION (CLI)  
AUPRES DE LA CENTRALE NUCLEAIRE DE CATTENOM

RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2015

*Selon la loi du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, la Commission Locale d'Information (CLI) auprès du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom est chargée d'une mission générale de suivi, d'information et de concertation en matière de sûreté nucléaire, de radioprotection et d'impact des activités nucléaires sur les personnes et l'environnement pour ce qui concerne les installations du site.*

L'activité de la CLI de Cattenom en 2015 est présentée selon les axes suivants :

1. Renouvellement de la CLI de Cattenom
2. Les réunions de la CLI de Cattenom
  - a) Réunion du 19 mai
  - b) Réunion du 27 octobre
3. Le suivi des activités du Centre Nucléaire de Production d'Electricité (CNPE) de Cattenom
  - a) Evénements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE déclarés par l'exploitant
  - b) Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN)
4. L'information du public
  - a) Lettre d'information semestrielle
  - b) Page dédiée à la CLI sur le site internet du Conseil Départemental
5. Autres activités
  - a) Réunion du Groupe Technique Opérationnel (GTO) « Evacuation des populations – Circulation » conduit par le SIRACEDPC
  - b) Participation aux réunions des chargés de mission de l'ANCCLI le 11 mars et le 29 octobre
  - c) Réunion de présentation des rapports de l'IRSN sur la sûreté et la radioprotection du parc électronucléaire et la sûreté des transports de substances radioactives à usage civil
  - d) Groupe de travail CLI transfrontalières
  - e) Groupe permanent « Démantèlement »
  - f) Réunion de l'ANCCLI « Comment vivre ensemble avec les déchets radioactifs ? »
  - g) Participation à l'Assemblée générale de l'ANCCLI
  - h) Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI

- i) Interview de la CLI de Cattenom par le Centre d'étude sur l'évaluation de la protection dans le domaine nucléaire (CEPN)
- j) Groupe permanent « Post-Accident »
- k) Visite de la Force nucléaire d'action rapide (FARN)
- l) Participation aux réunions traitant du Grand Projet Industriel

## **1. Renouvellement de membres de la CLI**

La CLI a connu deux modifications de sa composition en 2015. Le Sous-Préfet de Thionville, M. Etienne STOCK a été remplacé par M. Thierry BONNET en mai 2015.

Par ailleurs, suite aux élections départementales de mars et au redécoupage des cantons, les huit conseillers départementaux sont : Mme Katia MULLER et M. Laurent STEICHEN pour le canton de Bouzonville, Mme Isabelle RAUCH et M. Pierre ZENNER pour le canton de Metzervisse, Mme Pauline LAPOINTE-ZORDAN et M. Olivier RECH pour le canton de Thionville, ainsi que M. Patrick WEITEN et Mme Rachel ZIROVNIK pour le canton de Yutz.

## **2. Les réunions de la CLI**

Présidée par M. Patrick WEITEN, Président du Conseil Départemental de la Moselle, la CLI de Cattenom s'est réunie deux fois en 2015, le 19 mai et le 27 octobre.

### **a. Réunion du 19 mai**

Cette réunion s'est déroulée à la Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville et a rassemblé 29 membres.

Les sujets traités ont porté sur le bilan de l'année 2014 du CNPE de Cattenom et ses perspectives, complété par le point de vue de l'ASN sur le fonctionnement du CNPE, puis sur le prévisionnel des prélèvements et consommations d'eau et des rejets d'effluents pour l'année 2015. Par la suite a été présentée la décision réglementaire prise par l'ASN le 15 juillet 2014 relative aux arrêts et redémarrages de réacteur à eau sous pression, avant que l'Association Nationale des Comités et Commissions Locales d'Information (ANCCLI) ne vienne présenter son fonctionnement et ses activités à la CLI qui comptait de nouveaux membres.

Le rapport d'activité annuel et le compte rendu d'exécution du budget pour 2014 ont enfin été présentés par le Président de la CLI.

### **b. Réunion du 27 octobre**

La réunion du 27 octobre s'est déroulée au Conseil Départemental de la Moselle. 27 membres de la CLI étaient présents.

Trois événements de niveau 1 intervenus à la centrale depuis mai 2014 ont été présentés par le CNPE et commentés par l'ASN : celui lié à l'ouverture intempestive d'une vanne vapeur sur l'unité de production n°1 le 28 mai 2015 (qui avait fait l'objet du déclenchement

du plan d'urgence interne du CNPE), celui lié au niveau d'eau insuffisant dans un puisard de l'unité de production n°3 le 3 septembre 2015, celui lié au dépassement du délai de réparation d'un système d'alimentation électrique de l'unité de production n°2 le 11 septembre 2015, et enfin celui lié à l'isolement de courte durée du circuit de filtration de l'air extérieur en salle de commande le 7 octobre 2015. Puis a été présenté le bilan de la campagne d'arrêts 2015 et la campagne d'arrêts 2016 de la centrale, avant qu'un point ne soit fait sur les troisièmes visites décennales des réacteurs 1300 MWe (le réacteur n°1 de la centrale de Cattenom effectue sa 3<sup>e</sup> visite décennale en 2016, ce sera le 2<sup>e</sup> réacteur du parc EDF). Enfin, la nouvelle campagne de distribution de comprimés d'iode prévue début 2016 a été présentée par l'ASN.

Le programme d'activité et le budget prévisionnel pour l'année 2016 ont ensuite été approuvés par les membres de la CLI.

### **3. Le suivi des activités du CNPE de Cattenom**

Le suivi des activités du CNPE de Cattenom est assuré sur la base des informations et des documents communiqués au secrétariat de la CLI par l'exploitant (EDF) et par l'ASN.

#### **a. Evénements (classés ou non sur l'échelle INES) survenus au CNPE et déclarés par l'exploitant**

La CLI est directement informée par l'exploitant de tous les événements qu'il déclare à l'ASN.

En 2015, la centrale a déclaré à l'Autorité de Sûreté Nucléaire 5 événements significatifs sûreté de niveau 1 et 32 écarts de niveau 0 sur l'échelle INES qui compte 7 échelons.

Depuis la réunion du 17 octobre 2013, les informations au sujet des événements sont systématiquement diffusées aux membres de la CLI dès le niveau 1 sur l'échelle INES. Elles sont ensuite mises en ligne sur la page de la CLI de Cattenom du site du Conseil Départemental, en français et en allemand.

#### **b. Participation des membres de la CLI aux inspections du CNPE organisées par l'ASN**

Chaque année, l'ASN propose aux membres de la CLI de participer en tant qu'observateurs aux inspections organisées sur le site de Cattenom. Au cours de l'année 2015, quatre membres de la CLI ont participé à trois inspections (un membre sur le thème de la prévention des pollutions et la maîtrise des nuisances, deux membres sur le thème « autres agressions » et un membre sur le thème de la maîtrise du vieillissement).

### **4. L'information du public**

#### **a. Lettre d'information annuelle**

Depuis 2012, la Lettre de la CLI paraît semestriellement, afin de répondre à la demande d'information des populations environnantes. L'ASN finance la réalisation et la diffusion de la

Lettre de la CLI de Cattenom depuis sa création en 2008. Depuis 2014, le remboursement n'est plus intégral. Il est passé de 14 000 € à 11 750 € en 2015. Les coûts de réalisation et de diffusion des 2 Lettres se sont élevés à 14 312,52 € (7 678,26 € pour la Lettre n°11 et 6 634,26 € pour la Lettre n°12). La Lettre n°10 ayant exceptionnellement été réalisée au début de l'année 2015, les coûts relatifs à sa réalisation et à sa diffusion ont été imputés sur le budget 2015 à hauteur de 6 634,26 €.

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n°11 s'est réuni le 19 mai 2015.

La Lettre de la CLI n°11 comporte un éditorial sur le Grand Projet Industriel, le bilan du CNPE en 2014 et ses projets en 2015, un article sur les prélèvements et la consommation d'eau ainsi que les rejets d'effluents pour l'année 2015, une rubrique « le chiffre » indiquant le nombre d'heures de formation dispensées aux salariés de la centrale de Cattenom en 2014, une interview du Sous-Préfet de Thionville, M. Thierry BONNET, qui a pris ses fonctions en mai 2015, une présentation de l'ANCCLI et du Haut Comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire (HCTISN), le retour sur un événement de niveau 1, lié à l'ouverture intempestive d'une vanne, intervenu le 28 mai, et ayant mené au déclenchement du plan d'urgence interne de la centrale, la présentation d'une décision de l'ASN du 15 juillet 2014, soumettant à son accord le redémarrage des réacteurs après leur arrêt pour renouvellement du combustible, et enfin une question de l'Association pour la Sauvegarde de la Vallée de la Moselle, membre de la CLI, portant sur l'allergie à l'iode, dont la réponse a été formulée par le service de protection civile de la Préfecture de la Moselle (SIRACEDPC).

Le Comité de rédaction de la Lettre de la CLI n°12 s'est tenu le 27 octobre 2015.

La Lettre de la CLI n°12 contient, quant à elle, un éditorial sur le groupe de travail entre CLI transfrontalières, un article sur les campagnes d'arrêt de tranche en 2016 liées au démarrage du Grand Projet Industriel, un focus détaillé sur la campagne de distribution de comprimés d'iode (gestes à avoir en cas d'incident nucléaire, règles de prise des comprimés d'iode, posologie, alternative en cas d'allergie) assorti d'une rubrique « le chiffre » mentionnant le dosage d'un comprimé d'iode, un article recensant les quatre événements de niveau 1 intervenus à la centrale de Cattenom de mai à décembre 2015, ainsi qu'un encart sur le groupe permanent « démantèlement » créé par l'ANCCLI et auquel participe la CLI de Cattenom.

Les Lettres d'information de la CLI n°11 et 12 ont été diffusées respectivement au cours de la semaine du 31 août au 04 septembre 2015 et de la semaine du 21 au 25 décembre 2015 aux 46 000 foyers mosellans habitant dans un périmètre défini par un rayon de 10 km autour de la centrale de Cattenom. Cette zone correspond au périmètre du Plan Particulier d'Intervention. Les membres de la CLI en ont par ailleurs reçu un exemplaire chacun, tandis que les Maires des communes du périmètre PPI ont été destinataires de 20 exemplaires, et les Présidents des six EPCI du nord mosellan de 40 exemplaires de ces deux Lettres, afin qu'elles soient mises à disposition du public.

#### **b. Page dédiée à la CLI sur le site internet du Conseil Départemental de la Moselle**

La page dédiée à la CLI de Cattenom sur le site internet du Conseil Départemental de la Moselle a été activée en octobre 2011.

Cette page présente le fonctionnement, les missions et les moyens d'action de la CLI. La composition des membres de la CLI y est également disponible.

Il est rappelé que la Lettre de la CLI a pour objectif de répondre aux questionnements des populations avoisinant la centrale, de présenter une information compréhensible et indépendante et de diffuser les bonnes pratiques en cas d'incident. Les Lettres de la CLI sont consultables et téléchargeables en format électronique en français et en allemand (depuis la Lettre n°6) sur le site internet du Conseil Départemental.

Une nouvelle rubrique est apparue en 2013, le « point sûreté », qui liste désormais les événements sûreté à partir du niveau 1 de l'échelle INES, intervenus au CNPE.

## **5. Autres activités**

### **a. Réunion du Groupe Technique Opérationnel (GTO) « Evacuation des populations – Circulation » conduit par le SIRACEDPC**

Le retour d'expérience des exercices nucléaires transfrontaliers et les travaux de refonte du Plan Particulier d'Intervention du CNPE de Cattenom ont conduit à créer un GTO chargé de préciser les conditions opérationnelles de gestion de la circulation routière qui serait fortement perturbée en cas d'accident à caractère radiologique survenant sur le site nucléaire. La réunion a été menée par le SIRACEDPC, en présence du Sous-Préfet de Thionville, de l'ASN, de la Direction Interdépartementale des routes de l'Est, de la Direction Départementale des Territoires, du groupement de gendarmerie départementale, du Directeur départemental de la sécurité publique et du Conseil Départemental de la Moselle. La réunion a permis de dresser un état des lieux de l'existant et de convenir d'un cadre méthodologique pour pouvoir fixer les premières commandes.

### **b. Participation aux réunions des chargés de mission de l'ANCCLI le 11 mars et le 29 octobre**

Mme Anne-Laure MACLOT, secrétaire de la CLI de Cattenom, a participé à deux réunions du club des chargés de mission de l'ANCCLI. Les discussions ont porté sur la vie des différentes CLI, sur la réforme territoriale et sur le projet de loi relatif à la transition énergétique et la croissance verte et notamment les conséquences éventuelles pour les CLI. Ces réunions permettent également de présenter l'actualité de l'ANCCLI, de l'ASN et de l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN). La seconde réunion a notamment permis à l'ASN de présenter la campagne de distribution de comprimés d'iode qui se déroule en 2016.

### **c. Réunion de présentation des rapports de l'IRSN sur la sûreté et la radioprotection du parc électronucléaire et la sûreté des transports de substances radioactives à usage civil**

La réunion a permis à l'IRSN de présenter les éléments de contexte et les enseignements qu'elle a tirés à propos des deux sujets cités ci-dessus, et insistant sur le management de la sûreté et de la radioprotection en arrêt de tranche, en ce qui concerne le second sujet. La CLI de Cattenom était représentée par M. Bernard ZENNER, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Cattenom, M. Didier HOLZ du collège des syndicats (CFTC) et M. Roger SPAUTZ de Greenpeace Luxembourg.

#### **d. Groupe de travail CLI transfrontalières**

L'ANCCLI et la CLI de Cattenom ont organisé, le 02 juin 2015 au Conseil Départemental de la Moselle, la troisième réunion du groupe de travail des CLI transfrontalières. Etaient présentes les CLI de Chooz, de Fessenheim, de Gravelines et, pour la première fois, les CLI de la Manche. L'association Nuclear Transparency Watch participait également.

Cette réunion a porté sur la communication et l'information entre les CLI et leurs pays voisins dans un premier temps, puis sur la campagne de distribution d'iode prévue en 2016, notamment sous un angle transfrontalier. La thématique du Plan Particulier d'Intervention a été abordée à l'aune des deux sujets évoqués.

La CLI de Cattenom était représentée par M. Didier HOLZ, membre du collège des syndicats, M. Roger SPAUTZ de Greenpeace Luxembourg, M. Thomas SEILNER, membre issu de la Grande Région, expert au Ministère de l'Environnement et de la Protection des consommateurs du Land de Sarre, et par Mme Anne-Laure MACLOT, secrétaire de la CLI.

#### **e. Groupe permanent « Démantèlement »**

La CLI de Cattenom était représentée lors de la deuxième réunion du groupe permanent « Démantèlement » de l'ANCCLI qui s'est tenue à Paris le 16 juin 2015, en la personne de Mme Josiane MADELAINE, Conseillère Régionale de Lorraine. Cette réunion a permis d'effectuer un tour d'horizon des CLI impliquées dans les processus de mise à l'arrêt définitif et de démantèlement de sites nucléaires mais aussi d'évoquer le rôle de l'ASN et de l'IRSN dans ces processus, avant de présenter le programme européen PIPNA (Public Information and Participation in Nuclear Activities), qui dispose d'un volet relatif au démantèlement.

#### **f. Réunion de l'ANCCLI « Comment vivre ensemble avec les déchets radioactifs ? »**

L'ANCCLI a souhaité organiser un atelier de réflexion autour de la question « Comment vivre ensemble avec les déchets radioactifs ? ». Cet atelier s'est tenu à Paris le mercredi 23 septembre 2015. Cet atelier était ouvert à tous, et visait à créer un cadre d'interaction approprié et un dialogue franc sur la thématique des déchets radioactifs. M. Bernard ZENNER, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire de Cattenom, assistait à cette journée en tant que membre la CLI de Cattenom.

#### **g. Participation à l'Assemblée générale de l'ANCCLI**

L'Assemblée générale de l'ANCCLI s'est tenue à Paris le 03 novembre 2015. Les financements de l'ASN ont été entièrement honorés en 2015, grâce à une subvention complémentaire de 105 000 € versée en novembre. Toutefois, la crainte est grande d'une baisse de subventions pour l'avenir, à la fois de la part de l'ASN, comme de la part des Départements, qui versent une cotisation annuelle à l'ANCCLI.

En dehors de la poursuite des travaux engagés par les groupes permanents, les groupes de travail et le comité scientifique, l'ANCCLI s'est mobilisée jusqu'au vote de la loi sur la transition énergétique pour défendre le rôle des CLI. En 2016, l'application de cette loi nécessitera un renforcement de son assistance conseil, notamment dans le cadre de l'organisation des réunions publiques qui devront être mises en place par les CLI.

L'ANCCLI a participé au comité de pilotage de la campagne de distribution d'iode, qui se déroulera en janvier 2016. Elle a préparé un petit film de communication à destination du grand public sur le sujet. A noter que les élus du territoire doivent être contactés directement par le Préfet avant le lancement de la campagne, afin qu'ils soient informés et mobilisés en vue de la distribution des comprimés.

De nouveaux Livres Blancs sur la réversibilité, le démantèlement et la planification de la gestion de crise et la gestion post-accidentelle sont en cours.

Au niveau européen, l'ANCCLI a poursuivi son partenariat avec la Commission européenne. Ce partenariat se clôturera en 2016 par l'organisation d'une table ronde européenne sur les situations d'urgence en Europe, dans le cadre de la démarche « Aarhus Convention & Nuclear 2 » (poursuite du processus ACN<sup>1</sup> après 2013). La CLI de Cattenom sera sollicitée dans ce cadre.

En termes de communication, l'ANCCLI met en œuvre le plan de communication défini en 2014, et qui vise une diffusion de l'information au grand public dans la durée. Cette communication se fait via des communiqués de presse, des interviews et à travers les réseaux sociaux.

M. Patrick MANGENOT, du collège des syndicats et Mme Anne-Laure MACLOT, secrétaire de la CLI, ont participé à cette Assemblée générale. M. MANGENOT a été élu au sein du conseil d'administration de l'ANCCLI à cette occasion.

#### **h. Participation à la Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI**

Le 04 novembre 2015 s'est tenue à Paris la 27<sup>ème</sup> Conférence nationale des CLI organisée par l'ASN et l'ANCCLI. M. Didier HOLZ, du collège des syndicats (CFTC) ainsi que Mme Anne-Laure MACLOT, secrétaire de la CLI, ont participé à cette conférence.

Le projet de loi relatif à la transition énergétique et pour la croissance verte, l'amélioration des processus de participation du public et le développement de l'expertise citoyenne ont été au cœur des débats.

Les deux tables rondes ont porté sur le démantèlement des installations nucléaires et le devenir du territoire, ainsi que sur la démocratie participative concernant les questions nucléaires.

#### **i. Interview de la CLI de Cattenom par le Centre d'étude sur l'évaluation de la protection dans le domaine nucléaire (CEPN)**

En marge de la Conférence nationale des CLI, la secrétaire de la CLI a été interviewée par le Centre d'étude sur l'évaluation de la protection dans le domaine nucléaire (CEPN) sur la perception que la CLI de Cattenom avait du fonctionnement et des actions de l'ANCCLI de l'année 2015. En effet, le CEPN a été mandaté par l'ANCCLI pour réaliser un audit

---

<sup>1</sup> Le processus participatif ACN (Aarhus Convention & Nuclear) a été engagé début 2008, à l'initiative de l'ANCCLI et de la Commission européenne, en lien avec l'ENEF (European Nuclear Energy Forum), et avec le soutien du Comité Economique et Social Européen et de l'IRSN afin de réaliser en Europe un état des lieux de la mise en œuvre pratique dans le domaine nucléaire des trois piliers de la Convention d'Aarhus que sont « l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement ».

d'évaluation quantitatif et qualitatif des activités de l'ANCCLI. Cet audit répond à une obligation fixée dans la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs signée entre l'ANCCLI et l'ASN.

#### **j. Groupe permanent « Post-Accident »**

M. Thomas SEILNER, membre issu de la Grande Région, expert au Ministère de l'Environnement et de la Protection des consommateurs du Land de Sarre, et le Lieutenant-Colonel SMITH, du SDIS 57, ont assisté à la réunion du 09 décembre 2015 du Groupe permanent « Post-Accident » de l'ANCCLI. Ont été abordées la question de l'élaboration de Plans Particuliers d'Interventions, et celle des facteurs organisationnels et humains suite à la catastrophe de Fukushima. Puis, le projet de réalisation d'un support documentaire permettant de sensibiliser les acteurs des territoires aux problématiques post-accidentelles d'un accident nucléaire a été présenté, tout comme l'avancement du Livre Blanc portant sur la planification et la gestion post-accidentelle dans les territoires et le rôle des CLI.

#### **k. Visite de la Force nucléaire d'action rapide (FARN)**

Le 08 décembre 2015, la secrétaire de la CLI de Cattenom a participé à une présentation de la FARN et une visite d'un exercice se déroulant au CNPE de Cattenom. A la suite de l'accident de Fukushima, EDF a décidé de créer ce dispositif permettant d'apporter un appui externe à un site nucléaire en difficulté. Les objectifs de la FARN sont d'intervenir dans les domaines de la conduite, de la maintenance et de la logistique sur un site en situation d'accident pour retrouver les moyens en eau, air et électricité en moins de 24 heures, avec un début d'intervention en 12 heures. Les hypothèses d'intervention de la FARN couvrent des situations qui vont bien au-delà de celles prises en compte dès la conception des sites. L'exercice a permis de tester la coordination avec les équipes du site et d'évaluer la compétence des nouveaux équipiers.

#### **l. Participation aux réunions traitant du Grand Projet Industriel**

Le Grand Projet Industriel constitue un important programme d'investissements qui doit permettre la prolongation de la durée d'exploitation des centrales nucléaires du parc EDF au-delà de 40 ans et l'intégration des modifications post-Fukushima.

Dans ce cadre, le CNPE de Cattenom engagera, en 2016, un programme de travaux conséquent de rénovation et de modification de ses structures industrielles, afin de permettre une prolongation de ses réacteurs jusqu'à 40 ans, voire plus. Ce programme a d'ores et déjà des répercussions importantes en termes d'emploi, de logement, de transport et de sécurité sur le territoire mosellan.

A ce titre, les acteurs du territoire se mobilisent, et la secrétaire de la CLI participe aux réunions de l'Instance de concertation et de coordination mise en place par le précédent Sous-Préfet de Thionville, M. Etienne STOCK, le 03 décembre 2013. Depuis son arrivée en mai 2015, M. Thierry BONNET lui a succédé dans cette démarche en tant que nouveau Sous-Préfet de Thionville.

La première réunion de 2015 a été organisée le 25 février et a permis, sous un angle technique, de présenter l'avancement des travaux concernant le groupe de travail institué autour du transport et de la circulation. La réunion du 16 décembre a, quant à elle, permis d'établir un état des lieux de l'avancée des travaux des quatre groupes de travail : « emploi/formation », « habitat », « travaux/circulation » et « sécurité » autour du site.



En ce qui concerne la première thématique, un accord-cadre d'engagements de développement de l'emploi et des compétences a été mis en place entre l'État, le Conseil Régional de Lorraine, l'UIMM, PRISM'EMPLOI (organisation professionnelle de recrutements et d'interim) et le GIM'Est. Il vise à relever les défis humains, technologiques et financiers du Grand Projet Industriel de Cattenom, en développant les compétences des salariés d'entreprises et en formant des demandeurs d'emploi pour répondre aux besoins de personnel supplémentaire sur le site. Un besoin affiché de 800 personnes a été identifié dans les métiers de la maintenance tandis que 100 demandeurs d'emploi se sont engagés dans une formation qualifiante, tandis que 72 personnes ont été recrutées directement par des prestataires et ont bénéficié d'une action de formation.

Les travaux du groupe de travail concernant l'habitat ont montré qu'un total de 372 logements est à l'étude ou en phase opérationnelle pour des livraisons entre juin 2016 et le second semestre 2018. A cela s'ajoute un total de 131 couchages proposés par Innov'Homme, site de réservation en ligne, facilement accessibles aux travailleurs mobiles du nucléaire.

Deux projets sont d'actualité concernant le transport et la circulation : les travaux de la traverse de Cattenom (RD1), qui ont débuté en septembre 2015 et doivent être achevés pour le printemps 2016, ainsi que la reconstruction du Pont de Koenigsmacker, pour laquelle la déclaration d'utilité publique a été prononcée le 17 août 2015 et les études et procédures se poursuivent. Un réglage des feux tricolores a été effectué par le Département sur le pont de Koenigsmacker et par la commune de Thionville à Garches, ce qui a permis une amélioration de la circulation.

Les actions prévues en termes de sécurité nucléaire ont été mises en œuvre. Elles concernent le renforcement de l'information des personnels des entreprises, et de leurs familles en cas d'accident, ainsi que la sécurisation des conditions de circulation aux points de concentration des flux en zone de danger immédiat.

Enfin, la secrétaire de la CLI a assisté à une rencontre dédiée au logement des intervenants du Grand Projet Industriel organisée conjointement à la CCI de Yutz le 06 octobre 2015 par la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville et le Sous-Préfet de Thionville. Le but était d'apporter des informations aux propriétaires potentiellement intéressés pour loger la population de travailleurs du nucléaire.